



# ÉGYP TIEN

## USTENSILES DOMESTIQUES. — COSTUME SACERDOTAL.

### LA GRANDE HARPE.

N° 1.

Boîte à parfums, dont le contenant est un vase porté par une esclave le soutenant d'une main, et tenant un sac de l'autre (allusion fréquente aux tributs d'aromates prélevés par l'Égypte sur certaines nations vaincues). — Le vase saillant s'ouvrait en évoluant sur un axe situé à sa base, ainsi qu'on en voit des exemples dans la planche dont le signe est une Idole. Cette boîte est en bois de sandal peint et doré.

N° 2.

Offertoire en cartouche régulier. — La décoration de cet ustensile montre la nature de sa destination : c'est une cuiller pour la présentation de parfums liquides. On y voit des poissons dans de l'eau courante, des plantes aquatiques. Le manche est formé d'une branche de lotus, s'épanouissant en fleurs d'un côté, de l'autre se terminant par une tête de cygne. Cet objet est marqué de noms royaux contenus dans l'encadrement ordinaire ; cette inscription avoisine l'objet représenté dans notre planche.

N° 18.

Fragment de boîte à parfums, du système évoluant décrit dans la planche au signe de l'Idole.

N° 17.

Petites pièces émaillées paraissant avoir appartenu à divers jeux ; car elles sont figurées de même forme et de même grandeur, et seulement de couleurs différentes, dans les représentations peintes ou sculptées.

N° 8.

Ventouse en corne. — Bien que cet instrument ne présente aucune inscription hiéroglyphique, il paraît remonter à l'époque des anciens Égyptiens. Il a été trouvé à Memphis parmi d'autres antiquités. La partie supérieure devait porter une virole de peau et avoir une petite soupape de cuir pour fermer l'instrument après avoir fait le vide, ainsi qu'on le voit encore aux ventouses employées aujourd'hui par les barbiers arabes.

N° 7.

Vase sous les deux aspects de la statuette accroupie dont il est formé. — C'est un petit récipient servant à contenir le *stibium*, l'antimoine en poudre ou toute autre préparation analogue du *surmê* des Orientaux. On y trouve encore le *style* pour l'application du collyre sous le prolongement habituel de l'angle externe des yeux.

N° 3.

Offertoire ou cuiller à parfum, en albâtre.

N° 4.

Offertoire en ébène. — Ce chef-d'œuvre de goût et d'élégance représente une Éthiopienne au corps nu, parée seulement d'une coiffure édiflée avec soin, d'un large collier et d'une étroite ceinture, bijoux autrefois dorés. C'est encore aujourd'hui, toute semblable, fabriquée en cuir et en verroterie, la ceinture des danseuses d'Égypte, des Nubiennes et des noires.

Cette statuette au corps horizontalement étendu, en une des poses de la natation, soutient sur ses bras le récipient destiné au cosmétique. Il est fermé par un couvercle et offre la figure d'un poisson. Cet élégant ustensile, qui porte la légende royale d'un Pharaon de la XVIII<sup>e</sup> dynastie égyptienne, est de dix-huit cents ans environ antérieur à l'ère chrétienne.

N° 27.

Fragment d'une statuette du même genre ; cette coiffure caractéristique est intéressante.

N° 10.

Miroir en métal poli, à manche d'ivoire.

Nos 13 et 22.

Boîte de toilette à compartiments avec son couvercle ; celui-ci glisse sur deux rainures et devait être fixé par une espèce de loquet jouant sous la pression du bouton saillant.

N° 23.

Boîte minuscule en sapin. — Elle renfermait une bague en or portant le nom d'Amaunoph II, qualifié de fils d'Amon-Ra, *l'être suprême*, simple titre honorifique.

N° 20.

Chevet appelé *ouol*. — Ces chevets en bois, destinés à supporter la tête pendant le sommeil, sont encore en usage sur les bords du Nil. Plusieurs peuples anciens employaient des chevets semblables ; on en trouve au Japon, en Amérique et dans quelques îles de l'Océanie.

N° 5.

Peigne simple.

N°s 6, 8, 11, 12, 14, 15, 16, 19, 21 et 24.

Vases de matières diverses et de formes différentes servant à la toilette.  
— Ces petits objets sont, en général, des onguentaires ou des récipients propres à la manipulation des cosmétiques.

N° 9.

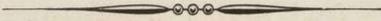
Ce numéro offre un exemple de la fermeture employée avec la disposition à plat de certains cols de vases. Elle paraît être absolument du même principe que la fermeture dite à *l'èmeri* employée par les modernes. On voit par les anses des n°s 9, 12 et 14, destinées à un cordonnet de suspension, que l'on portait sur soi ces flacons de petite dimension, contenant des essences subtiles ou même des sels volatils.

N°s 26 et 27.

Prêtres jouant de la harpe. — Ces prêtres étaient rasés et épilés par suite d'une prescription générale. Il leur était enjoint, suivant Hérodote, de prendre ce soin tous les trois jours. Il entraînait, dit-on, dans cette prescription une idée de pureté, de propreté corporelle, que paraissait exiger le commerce des prêtres avec les dieux et l'administration des choses sacrées. Le choix du tissu pour le vêtement était une conséquence directe du même principe. Les prêtres égyptiens ne devaient être habillés que

de robes de lin ; ces tissus procuraient des vêtements très fins, très légers, d'une blancheur éclatante, propres à toutes les saisons sous un climat doux, facilitant pour les gens du sacerdoce l'entretien de la propreté prescrite, qui exigeait des soins méticuleux ; car il en était pour le prêtre égyptien comme pour le prêtre juif, qu'un insecte mort sur la peau ou trouvé dans les habillements exposait à des peines sévères. Il n'y avait guère d'autre diversité dans le costume de ces prêtres que quelques insignes caractéristiques selon le rang ou le culte desservi, car on portait suspendues au cou des figures de dieux ou de déesses ou *des images symboliques*. Le *schent*, la courte tunique, était le vêtement habituel ; vraisemblablement pour l'intérieur. La *calasiris*, plus longue et plus ample, couvrait le schenti. — Les magnifiques instruments maniés par ces deux prêtres diffèrent des harpes modernes en ce qu'ils n'ont point de soutien antérieur ; on ne doute point cependant que la tension des cordes n'y fût parfaite. On les appelait *buni*. Les plus grandes harpes égyptiennes connues ont six pieds et demi de hauteur. Le nombre des cordes de celles représentées ici, est de onze pour l'une et de treize pour l'autre. Il existe une harpe triangulaire au musée du Louvre, en parfait état de conservation, qui possède vingt et une cordes. Ces beaux spécimens de l'art égyptien parlent d'eux-mêmes et n'ont pas besoin de commentaire ; on voit qu'on les faisait résonner avec la main, sans le plectre, les doigts pinçant les cordes. Ces harpes sont représentées dans les peintures du tombeau de Rhamsès IV, le premier roi de la XIX<sup>e</sup> dynastie, commençant 1474 ans avant J.-C.

(Tous ces documents proviennent des Monuments de l'Égypte et de la Nubie, par Champollion jeune, et des Monuments égyptiens, par Prisse d'Avesnes, qui leur font suite.) (Firmin-Didot.)





EGYPTIEN

EGYPTIAN

ÄGYPTISCH



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Vallet lith.